

Département du Nord

Commune de HASNON

**MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA CONSTRUCTION
D'UN GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE ET
ELEMENTAIRE
DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE DE HAUTE
QUALITE ENVIRONNEMENTALE**

ACTE D'ENGAGEMENT

MAITRE D'OUVRAGE

**Commune de Hasnon
10 rue Henri Durre
59178 HASNON
Tél : 03.27.21.67.17
Fax : 03.27.2167.18**

14 juin 2017

**MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE DE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE**

ACTE D'ENGAGEMENT

1 - OBJET DU CONTRAT

Le contrat qui est conclu avec le "Maître d'Oeuvre Privé" dont l'offre a été retenu par le "Maître d'Ouvrage Public" ci-après :

MAITRE D'OUVRAGE : **Commune de Hasnon
10 rue Henri Durre
59178 HASNON**

puis acceptée par la "Personne Responsable du Marché" est un contrat de maîtrise d'oeuvre ayant l'objet ci-après :

**CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE DE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE**

L'offre a été établie sur la base :

- des conditions économiques en vigueur au mois de juin 2017
- du Cahier des Clauses Particulières en date de juin 2017 et des documents qui y sont mentionnés

La personne responsable du marché est : Monsieur le Maire de HASNON

Date du marché :

Coût tranche ferme :€ HT
Coût tranche conditionnelle 1 :€ HT
Coût tranche conditionnelle 2 :€ HT
Option TF (le cas échéant) :€ HT
Option TC 1 (le cas échéant) :€ HT
Montant du marché :€ TTC
Chapitre budgétaire :
Article :

Service liquidateur : *Trésorerie municipale de SAINT-AMAND-LES-EAUX*

Comptable assignataire des paiements : *Trésorier de la Trésorerie de SAINT-AMAND-LES-EAUX*

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : Mme BOULOGNE

Le marché est passé

En application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

II - CONTRACTANT

Je soussigné

agissant pour le nom et le compte de la société

ayant son siège social à

.....

.....

et immatriculée sous le N°

ou

Je soussigné

agissant en mon nom personnel,

Nom et prénom

Domicilié(e) à

.....

et immatriculé(e) sous le N°

et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent contrat représenté par
dûment mandaté à cet effet,

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) et des documents qui y
sont mentionnés,

après avoir produit toutes les attestations prévues à l'article 46 du Code des Marchés Publics,

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou
morales pour lesquelles j'interviens ne tombe sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de
la loi du 14 avril 1952 (article 45 du Code des marchés Publics),

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le
Cahier des Clauses Particulières, à exécuter la mission de coordonnateur SPS aux conditions
particulières ci-après, qui constituent l'offre.

III - OFFRE

Le montant de la rémunération forfaitaire est renseigné ci-dessous par le coordonnateur SPS et fait
l'objet d'une décomposition globale et forfaitaire à l'annexe 1 de l'acte d'engagement.

Le montant forfaitaire est égal à :

Montant hors TVA € HT

TVA au taux de 20.0 %, soit € HT

Montant TVA incluse € TTC

Montant TVA incluse (en lettres)
.....
.....

IV – SOUS-TRAITANTS

Sous-traitance non acceptée.

V – NANTISSEMENT DE CESSIONS DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je/nous pourrai/pourrons présenter en nantissement ou céder est ainsi de : € TVA incluse.

VI – DELAIS D'EXECUTION ET DUREE DES INTERVENTIONS

L'intervention du coordonnateur SPS débute à la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la mission du présent marché et s'achève à la date de réception de l'ouvrage telle que définie à l'article 41 du CCAG Travaux.

Toutefois, si des réserves ont été émises, la mission du coordonnateur SPS s'achèvera à la date de la levée de la dernière réserve lorsque la reprise nécessite l'intervention d'au moins deux entreprises.

A titre indicatif, les travaux d'une durée prévisionnelle de 12 MOIS (durée prévisionnelle du chantier) devraient débuter **en Décembre 2017** (date prévisionnelle de notification des marchés de travaux).

VII – MODALITES DE REGLEMENT DES COMPTES

7.1 – Avance forfaitaire

Je déclare,

Nous déclarons,

- Accepter le bénéfice de l'avance forfaitaire prévue à l'article 87 du Code des Marchés Publics.
- Refuser le bénéfice de l'avance forfaitaire prévue à l'article 87 du Code des Marchés Publics.

7.2 – Identités bancaires

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des bénéficiaires ci-après :

Premier contractant :

Au nom de :

Domiciliation :

Agence :

Code banque :

Numéro du compte :

Contractants suivants :

Au nom de :
Domiciliation :
Agence :
Code banque :
Numéro du compte :

7.3 - Le présent acte d'engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au coordonnateur SPS dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de l'offre.

Fait à HASNON, le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LA COMMUNE DE HASNON

Acceptation tranche ferme : le..... (signature)

Acceptation tranche conditionnelle 1 : le (signature)

Acceptation tranche conditionnelle 2 : le..... (signature)

Acceptation TF (le cas échéant) : le (signature)

Acceptation TC 1 (le cas échéant) : le..... (signature)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La personne responsable du marché

A, le

Date d'effet du marché :

Reçu notification du marché :

Le
Le contractant ou le mandataire,

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché.

Signé le par le contractant ou le mandataire destinataire.

Le
La personne responsable du marché,

